

**Séance ordinaire du 20 octobre 2014**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix tenue le 20 octobre 2014, à 19 h 30, à la salle de l'âge d'or du centre communautaire de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers :                   Évans Potvin                   Martin Voyer  
  Sylvain Lavoie               Lévis Duchesne  
  André Fortin                 Richard Lapointe

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents :                   Le greffier, Mario Bouchard  
  La directrice générale, Marie-Hélène Boily

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

**2. 271.10.2014 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014.
4. Rapport des activités du conseil :
  - 4.1. Administration et développement :
    - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
    - 4.1.2. Demande auprès de Poste Canada de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle.
    - 4.1.3. Appui à la candidature de Ville d'Alma pour l'obtention de la 52<sup>e</sup> finale des jeux du Québec à l'hiver 2017.
    - 4.1.4. Avis de motion – adoption du règlement no. 170-2014 fixant les modes de tarification pour recouvrer le coût des travaux du cours d'eau Larouche.
  - 4.2. Gestion du territoire :
    - 4.2.1. Demande du Canadien National – renouvellement du bail 1000/3049587 – JDE 495322.
    - 4.2.2. Demande de subvention ministère des Transports du Québec – chemins à double vocation.
    - 4.2.3. Demande dérogation de mineure 117-14 – 1100 route des Laurentides
    - 4.2.4. Avis de motion – adoption de règlement no. 171-2014 modifiant le règlement no.122-2011
  - 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
    - 4.3.1. Acquisition d'un terrain – lac Vouzier.
    - 4.3.2. Octroi de contrat à Nutrite Belle-Pelouse – mise à niveau et entretien de la surface de jeu du terrain de soccer.
  - 4.4. Rapport des activités du conseil :
    - 4.4.1 Représentation du conseil municipal, dons et subventions.
5. Dépôt de la correspondance.
6. Affaires nouvelles :
  - 6.1. Motions de félicitations
  - 6.2. Information sur le nivelage de la route de la Montagne

6.3.

7. Période de questions des citoyens.  
Levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité**

**3. 272.10.2014 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014**

---

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

**Adoptée à l'unanimité**

**INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL**

---

Aucune intervention

**4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL**

---

**4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT**

---

**4.1.1 273.10.2014 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES**

---

*Certificat de disponibilité de crédit*

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

---

*Mme Claude Brassard  
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 9 octobre 2014 au 20 octobre 2014 laquelle totalise la somme de 239 628.16 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la ville.

**Adoptée à l'unanimité**

**4.1.2 274.10.2014 DEMANDE AUPRÈS DE POSTE CANADA DE MAINTENIR LES HEURES D'OUVERTURE AU SERVICE À LA CLIENTÈLE**

---

**Considérant** que les bureaux de poste représentent un service essentiel aux citoyens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix;

**Considérant** que la réduction des heures au service à la clientèle nuit à l'accès aux services dispensés par les bureaux de poste à notre communauté;

**À ces causes** : monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie de demander à Poste Canada de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle tel que celles qui sont en place aux bureaux de poste de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.3            275.10.2014    APPUI À LA CANDIDATURE DE VILLE D'ALMA POUR  
L'OBTENTION DE LA 52<sup>E</sup> FINALE DES JEUX DU QUÉ-  
BEC À L'HIVER 2017**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer que le conseil donne son appui à la ville d'Alma dans ses démarches d'obtention de la 52<sup>e</sup> finale des jeux du Québec qui aura lieu à l'hiver 2017.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.1.4            AVIS DE            ADOPTION DU RÈGLEMENT 170-2014 FIXANT LES  
MOTION            MODES DE TARIFICATION POUR RECOUVRER LE  
COÛT DES TRAVAUX DU COURS D'EAU LAROCHE**

---

Monsieur le conseiller André Fortin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le règlement n° 170-2014 fixant les modes de tarification pour recouvrer le coût des travaux du cours d'eau Larouche.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.2                                    GESTION DU TERRITOIRE**

---

**4.2.1            276.10.2014    DEMANDE DU CANADIEN NATIONAL – RENOUEL-  
LEMENT DU BAIL 1000/3049587 – JDE 495322**

---

**Considérant** qu'en vertu du bail daté du 13 janvier 1967 ( DE 495322) et de ses renouvellements subséquents, le locateur a loué au locataire deux parcelles de terrain situées dans la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix d'une superficie approximative de 47,197 pieds carrés, aux fins de chemins d'accès;

**Considérant que** la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix souhaite renouveler le bail et que le Canadien National dans une correspondance datée du 3 octobre 2014 y consent;

**À ces causes**, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accepte de reconduire le bail 1000/3049587 – JDE 495322 pour un terme de cinq (5) ans qui commencera le 1<sup>er</sup> novembre 2014 et se terminera le 31 octobre 2019 moyennant un loyer de 2 300 \$ pour la période de cinq (5) ans. Exception faite de ce qui précède, toutes les modalités et conditions énoncées dans le contrat de location initial demeurent inchangées.

Et autorise Monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la ville ce même renouvellement de bail.

***Adoptée à l'unanimité***

**4.2.2            277.010.2014    DEMANDE DE SUBVENTION MINISTÈRE DES  
TRANSPORTS DU QUÉBEC – CHEMINS À DOUBLE  
VOCATION**

---

**Considérant** que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

**Considérant que** les critères du Programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

**Considérant que** le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

**Considérant que** la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

**Considérant que** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressources transportées	Nbre de camions chargés/an
Route St-André (44840-01)	7,5 km	Bois en longueur	3 500 (approximativement)

**A ces causes**, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix demande au ministère des Transports du Québec une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné, et ce, pour une longueur de 7,5 km.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**4.2.3            278.10.2014    DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 117-14 – 1100 ROUTE DES LAURENTIDES**

---

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin de reporter ce point à la prochaine séance.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**4.2.4            AVIS DE MOTION          ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 122-2011**

---

Monsieur le conseiller André Fortin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation d'un règlement modifiant le règlement n° 122-2011 en vue de modifier la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**4.3    CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE**

---

**4.3.1    279.10.2014          ACQUISITION D'UN TERRAIN – LAC VOUZIER**

---

**Considérant** les différentes problématiques du site actuel de plongée sous-marine au lac Vouzier;

**Considérant**, les coûts importants de réfection du site actuel;

**Considérant** la demande du Club de plongée de prévoir un nouvel emplacement mieux adapté pour les activités;

**À ces causes :** Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne que la ville procède à l'acquisition d'un nouveau terrain en bordure de la rue St-Louis.

Acquisition du terrain auprès de la Ferme Rosée SENC.	6 500 \$
Frais de notaire, recherches etc. - Me Nathalie Dubé	3 875 \$
Description technique – Girard Tremblay Gilbert, Arpenteurs géomètres	2 125 \$

**Que** cette acquisition au montant de 12 500 \$ plus les taxes applicables soit appropriée au fond de roulement de la ville sur une période de trois (3) ans.



Aucune correspondance.

---

**6. AFFAIRES NOUVELLES**

---

**6.1 282.10.2014 MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME HÉLÈNE POTVIN**

---

Monsieur le conseiller Richard Lapointe présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de madame Hélène Potvin pour le lancement de son huitième livre *la mort au pluriel* qui a eu lieu le vendredi 17 octobre dernier. Merci à madame Potvin d'agir en qualité d'ambassadrice pour la région à travers son œuvre depuis des années.

*Adoptée à l'unanimité*

**6.2 283.10.2014 MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME LOUISE POTVIN**

---

Monsieur le conseiller André Fortin présente une motion de félicitations dûment appuyée par monsieur le conseiller Evans Potvin en faveur de madame Louise Potvin pour avoir été nommée agricultrice de l'année par le syndicat des agricultrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean lors de l'assemblée annuelle de l'organisation féminine.

*Adoptée à l'unanimité*

**6.3 284.10.2014 MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR LUC SIMARD**

---

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne présente une motion de félicitations dûment appuyée monsieur le conseiller Sylvain Lavoie en faveur de monsieur Luc Simard pour s'être vu mériter la médaille du civisme le 29 septembre 2014 à la salle du conseil législatif du parlement. Félicitation à monsieur Simard pour le courage et le sang froid dont il a fait preuve en sauvant des flammes, au péril de sa vie, sa voisine nonagénaire le 23 avril 2013.

*Adoptée à l'unanimité*

---

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Des questions et des commentaires sur les sujets suivants :

- Passage des véhicules hors route sur le terrain du centre communautaire.
- Publier un article dans l'Informel sur la réglementation provinciale concernant les véhicules hors route

---

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 20 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

*Lawrence Potvin, maire*

---

*Mario Bouchard, greffier*